

## Projet de Grand Stade à Décines QUE DIT LA COMMISSION D'ENQUÊTE ?

Toutes les *phrases* et les *mots* regroupés dans les chapitres et sous les titres ci dessous ont été repris *mot pour mot* dans les **conclusions du rapport d'enquête** du 19 avril 2010 (consultable sur le site Communauté Urbaine de Lyon, PLU révision N°1-2009)

### A) Une condamnation sans appel du choix de Décines

- 1°) *L'absence de transport lourd et la saturation de la rocade Est, conduisent à un repli sur des solutions très compliquées et d'une fragilité extrême mettant en péril le fonctionnement futur du scénario d'acheminement des spectateurs, et conduisant à des risques de dysfonctionnement à répétition.*
- 2°) *Les parcs relais déportés, un aveu d'échec de la capacité d'accueil et d'acheminement sur le site. Ils ne seraient pertinents que si ils rabattaient sur des transports lourds mais non sur des navettes bus ; ils conduiront à emprunter la Rocade Est et les voies secondaires des communes riveraines, ils ne sont pas une garantie contre le stationnement sauvage.*
- 3°) *Le stationnement sauvage conséquence de la mauvaise qualité de la desserte est totalement ignoré dans le dossier. Il conduira également à des nuisances sonores inévitables dues aux supporters.*
- 4°) *Les infrastructures d'accès sont sans aucune utilité pour les habitants des communes concernées et même auront un impact négatif sur leur cadre de vie. Pourtant leur temps d'utilisation sera de 8 jours/an en heures cumulée.*
- 5°) *La pollution atmosphérique sera aggravée du fait que 85% des spectateurs viendront par la route.*
- 6°) *La nuisance visuelle engendrée par un édifice de 60m de haut en zone résidentielle à dominante pavillonnaire.*
- 7°) *La continuité urbaine entre Décines et Meyzieu, contrairement aux affirmations, ne pourra en rien être renforcée..*
- 8°) *Les atteintes à l'environnement ne seront pas masquées par quelques atours tels que panneaux photo voltaïques (qui rapporteront 700K€/an), ou l'entretien écologique des espaces verts . Au total 100 ha de terres agricoles sont sacrifiées, le V vert est écorné, le bilan CO<sup>2</sup> est aggravé par l'accès fait majoritairement en voitures individuelles.*

### B) Des accusations accablantes à l'égard du maître d'ouvrage

le Grand Lyon ( G Collomb) et du Sytral (B Rivalta)

#### 1°) **Amateurisme**

- *Le site retenu n'est pas l'aboutissement d'une réflexion amont concertée et construite : la seule problématique de l'acheminement est une gageure quasi insurmontable et totalement liée au choix du site.*
- *Le Grand Lyon et le Sytral n'ont pas adopté les dispositions permettant de garantir l'accessibilité dans des conditions suffisante..*

#### 2°) **Information lacunaire, opaque, orientée, biaisée, mensongère**

- *Aux questions posées des réponses restées très évasives.*
- *Les opérateurs privés autour d'OL Land ne sont pas connus.*
- *La présentation des questions d'urbanisme est peu transparente ;*
- *Le dossier ne permettait pas au public de voir toutes les conséquences du projet.*
- *Le problème de Gerland a été ignoré : le Grd Lyon n'a pas donné suite à une rencontre proposée avec les architectes des bâtiments de France. Le budget d'entretien du stade actuel couvert aux 2/3 par l'OL restera à l'entière charge du Grd Lyon.*
- *Le Maître d'ouvrage n'a fait aucun effort pour le bon déroulement de l'enquête, il a trahi son devoir de neutralité par une vaste campagne d'affichage en faveur du projet et des interventions*

*dans la presse locale et nationale affirmant que l'enquête n'était qu'une formalité, et que l'inauguration aurait lieu le 8 décembre 2013*

### **3°) Dénis et Contradictions**

- *Le projet se place en totale contradiction avec les principes et les objectifs affichés par le Grand Lyon.*
- *Le projet s'efforce de nier les risques de saturation des voiries principales mis en évidence par l'étude du CETE d'Avril 2008.*

### **4°) Loi orientée et règlements bafoués**

- *L'introduction d'un article de loi en juillet 2009 par les soins du sénateur Colomb autorisant à soutenir financièrement la réalisation de grands équipements sportifs.*
- *Au plan de l'urbanisme réglementaire : 2 points jugés inadmissibles, une zone d'habitat diffus proposée pour être inclus dans le périmètre destiné au grand stade, et des coefficients d'emprise au sol donnant droit à des volumes de construction ouvrant la voie à des plus values indécentes.*

### **5°) Abus de biens sociaux ?**

- *Le financement exclusivement à destination du stade, au détriment de la population locale pose un problème de fond.*
- *Le montant de 180 millions € annoncé est sensiblement sous évalué et des dépenses omises (ex ; assainissement, coûts d'entretien induits de ces investissements)*
- *Tout cela au profit d'un projet privé relève au minimum de la cour des comptes, voire de l'abus de biens sociaux.*

## **C) La dénonciation implicite d'une spéculation foncière** au bénéfice du promoteur du projet, l'OL Land ( J.M. Aulas)

- *Forte suspicion que les 50 ha de terrains reclassés en zone à urbaniser, suite à la modification du PLU, soient bradés à l'OL.*
- *Seuls 20 ha seront utilisés pour ses propres besoins, les 30 autres, valorisés par la présence du stade pourraient être vendus d'une manière très lucrative et ne serviront pas à construire des parkings dont l'OL se défousse sur la collectivité.*

## **D) Les arguments intéressés ou incantatoires des partisans du projet**

- *Le maire de Décines défend le projet à raison des recettes pour son budget*
- *A l'encontre des arguments en faveur du projet :*
  - o *Les emplois (en fait surtout pendant la période de construction)*
  - o *La nécessité d'un tel investissement pour l'OL*
  - o *La notoriété pour Lyon et sa région*

*la commission oppose le fait qu'ils sont indépendants du lieu choisi pour sa réalisation*

**Un demi MILLIARD d'€**  
**de dépenses publiques entraînées**  
**par le PROJET O.L. LAND à Décines**  
**(=1,3 SMIG par foyer fiscal du Grand Lyon)**

<b>1. Transports en commun</b> (maîtrise d'ouvrage Sytral)	<b>millions €</b>
11. Tram T2 bis de Bron à Eurexpo (3,8 km) estimation initiale du Sytral du 29/01/09, réévalués selon le dossier de concertation publique d'octobre 2009 .....	78
12. Tram T2 ter d'Eurexpo( déjà desservi par navettes) à Décines-Montout (env. 7 km): estimation 15 millions €/km ( = 50% du coût en zone urbaine dense)	105
13. Décrochement ligne T3 pour la desserte du stade estimation initiale du Sytral du 29/01/09, réévalués lors de la réunion de concertation à Décines le 4/02/10....	24
14. aménagements pour stockage de rames T3 ( La Part Dieu, Soie, Meyzieu) 'estimation initiale du Sytral du 29/01/09 réévalués lors de la réunion de concertation à Décines le 4/02/10....	12
15. Rames de tram supplémentaires pour tenter de faire face les soirs de match : 10 rames de tram de 40 m annoncées le 4/02/10 estimées à 3,5/unité minimum	35
16. Construction d'un 3ème centre de maintenance de tram estimation Sytral du 29/01/09)	16
17. Création de gares bus pour les navettes "Grand Stade" (10 quais à Eurexpo, 6 quais aux Panettes, 16 quais entre rue Marceau et stade)	?
	270
<b>2. Dépenses hors transports en commun :</b>	
21. Accès routiers Sud du Stade (délibération du Grand Lyon du 17/12/09)	73
22. Accès routiers Nord du Stade délibération du Grand Lyon du 17/12/09)	29
23. Parking 4000 places à construire à Meyzieu les Panettes Z.I délibération du Grand Lyon du 17 décembre 2009)	28
24. Viabilisation des terrains (eau, gaz, électricité, télécom etc.)	?
25. Echangeur à construire par l'Etat (6bis ?) sur la rocade Est, entre le stade et l'échangeur n°7 (réunions concertation du 2/03/10 et 2/04/10)	30 à 40
26. Contournements de Pusignan et Est de Meyzieu (Conseil Général)	?
27. Aménagement des giratoires situés sur la RD 302 entre le parking de Meyzieu- Les Panettes et l'échangeur N°7 de la rocade Est (Conseil Général)	?
<b>3. Autres dépenses non listées ci-dessus</b> (Sytral ou autres)	<b>??</b>
Exemple : Gerland travaux de requalification du grand stade déjà existant	
<b>Total : 400/500</b>	

Ces chiffres ont été collectés dans des documents officiels : Communauté Urbaine de Lyon, SYTRAL, ..., ou sont des extrapolations prudentes établies à partir d'investissements similaires précédemment réalisés dans l'agglomération de LYON

Il est, à notre connaissance, le seul document de synthèse sur ce sujet existant à ce jour. Déjà largement diffusé, les chiffres produits n'ont fait l'objet d'aucun démenti.

**POUR MEMOIRE : 500 000 000 €= construction de 2500 logements sociaux**

Estimation Déplacements Citoyens (Gones pour Gerland) 15 / 04 / 2010  
 Jean Murard 04 78 29 19 92